

Compte rendu du conseil d'école du MARDI 5 Novembre 2013

DE 18H à 20H

Absents excusés: Mmes Nedelec, Mme Naud, Mme Corlay, M Lucas, représentants des parents d'élèves, Mme Leullier, IEN « landes de Lanvaux », Mr Guyot le maire.

Présents :

Représentants de la Mairie :

Mme Loho, Mr. Le Labourrier, M. Guillaume, M. Hamon, Mme Jaffret.

Représentants de parents d'élèves :

Mmes Mouren, Gernigon, Pacaud, Le Bail, Ousset, Hamon et M. Gatard, M. Emeraud,

Enseignantes:

Mmes Brocherieu, Couffin, Dufour, Frysou, Pont-Le Roch, Rioual et Revault

Compte-rendu

Présentation des nouveaux représentants élus et rappel du rôle du conseil d'école :

Mesdames Gernigon, Corlay, Mouren, Nedelec, Hamon, Ousset, Le Bail, Naud, Pacaud et messieurs Lucas, Gatard et Emeraud.

Rôle du conseil d'école : Le rôle des représentants est de faciliter les relations entre les parents et les personnels de l'école.

Ils peuvent intervenir pour évoquer un problème particulier auprès du directeur sur la vie de l'école.

Ils donnent leur avis, font des suggestions sur le fonctionnement de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène scolaire, sécurité des enfants.)

Les prochains conseils d'école auront lieu les **mardis 18 février et 17 juin.**

Présentation de l'équipe pédagogique.

a) Les enseignantes :

Mme COUFFIN Sonia et Mme REVAULT Emmanuelle : PS1/PS2/MS/GS

Mme BROCHERIEU : PS1/PS2/MS/GS

Mme FRYSOU : CP/CE2

Mme DUFOUR : CE1

Mme PONT LE ROCH : CE2/CM1

Mme RIOUAL : CM2

b) Les ATSEM :

Mme DRAN Brigitte

Mme Nallet Typhaine

Mme TASTARD Sophie

c) Les AVSi :

Mme BOUVIER Candy

Mme COLSON Anne

Effectifs de rentrée

Sonia Couffin : 28

Lorraine Brocherieu : 29

Gaëlle Frysou : 24

Fabienne Dufour : 24

Sylvie Pont Le Roch : 24

Aurélie Rioual : 21

Présentation des projets pédagogiques

Sonia Couffin : pas de projet défini pour l'instant

Lorraine Brocherieu : pas de projet défini pour l'instant

Gaëlle Frysou : pas de projet défini pour l'instant

Fabienne Dufour : Classe de découverte à Banastère (Découverte du milieu proche, du milieu marin autour d'un thème « contes et légendes bretonnes »)

Correspondance avec l'école où exerce Mme Richard en Allemagne

Sylvie Pont Le Roch : Projet arts plastiques et recyclage

Aurélie Rioual : Projet arts plastiques et recyclage

Liaison CM2/6e autour de la littérature. Il est d'ailleurs demandé à la municipalité une aide financière supplémentaire pour financer le car lors de cette liaison. La directrice rappelle qu'un trajet Plumelec/St Jean Brévelaye coûte au minimum 85 euros (à l'entrée de la commune).

Projets communs

- 13/12/2013 : Goûter de Noël
- 25/02/2014 : carnaval de l'école
- 13/05/2014 : marché aux plantes
- 24/05/2014 : Portes ouvertes
- Fin juin : kermesse de l'école sur le thème du cirque

Avancement de la nouvelle école.

Jugement annulé des décrets préfectoraux suite à un vice de procédure . Une nouvelle enquête publique aurait dû être faite suite à la réduction de la taille du terrain.

La préfecture et la mairie font appel (délai maximal de réponse 18 mois). Le tribunal administratif devra statuer mais le terrain appartient déjà à la commune.

La mairie continue à travailler sur le projet avec le cabinet URBEA. L'appel d'offre de la caserne est fait et sa construction devrait commencer avant les prochaines élections.

Une concertation avec les enseignants, la municipalité et le cabinet URBEA devrait avoir lieu dans les semaines à venir afin de définir les grandes lignes du projet de la nouvelle école.

Continuité du projet informatique : 2 Classes sont déjà équipées de tableaux numériques (Cycle 3). Il est prévu d'équiper les deux classes de CP/CE2 et CE1 et le matériel pour ces deux classes pourra être commandé prochainement.

Piscine :

Bilan de l'an dernier : positif du point de vue pédagogique mais compliqué du point de vue de la mise en place : la météo en Bretagne ne nous a pas permis de participer à toutes les séances. Ce fait a été rapporté à la mairie et discuté pour trouver une solution plus adéquate pour cette année. Madame Dufour avait proposé des solutions pour la piscine de Grandchamp . Aucune n'a été retenue. La mairie n'a pas non plus choisi d'aller à Locminé.

L'article paru dans la presse concernant l'acceptation d'aller uniquement à la piscine de Plumelec ne reflète pas la réalité.

Ouest France a interprété certaines informations dont l'origine reste inconnue.

La municipalité avance le coût trop élevé d'aller à Locminé (2100 € pour 10 leçons plus le car) ainsi que dans les autres communes (Réguiny, Grandchamp). Elle maintient sa volonté de conserver les cours en juin à Plumelec.

Les enseignantes de la Claie et les parents mettent en avant le nécessité de réétudier cette activité piscine pour l'an prochain.

La réforme des rythmes : à la rentrée 2014 toutes les écoles devront adopter les nouveaux rythmes scolaires.

L'équipe a travaillé plusieurs fois sur les différentes possibilités. Il fallait également tenir compte du transport scolaire, de la cantine et de l'intérêt des TAP.

Aujourd'hui la mairie a tranché sur un emploi du temps sur lequel nous avons émis un avis partagé : 30 minutes d'ATP nous semblent très courtes pour y mettre en place une activité de qualité.

Malgré cela il a été décidé en conseil municipal que la proposition de la mairie serait prise en compte.

Mme Dufour et Mme Frysou, présentes lors du conseil municipal, déplorent la façon dont le vote a été fait avec des conseillers qui de surcroît, ne pouvaient matériellement pas maîtriser la complexité du dossier.

La Mairie met en avant la difficulté de mettre en place la réforme et son coût.

Les parents se plaignent de ne pas avoir été consultés.

Soit un programme pour l'an prochain défini comme suit :

2 jours avec une fin de classe à 16h (lundi / jeudi) et 2 jours avec une fin de classe à 15h45 (mardi / vendredi), le mercredi jusqu'à 11h30. Le temps péri-scolaire (ATP) non obligatoire sera organisée par la commune jusqu'à 16h30. Le passage du car se fera toujours à 16h30 et la garderie prendra toujours le relai après 16h30.

L'ATP de 30 minutes sera certainement un temps de garderie.

Les parents et l'équipe éducative demandent une réunion **rapide** pour définir le contenu, le personnel employé et les modalités d'occupation des locaux.

Mme Jaffret, conseillère municipale, précise qu'une enquête pourrait être réalisée auprès de la population pour savoir ce qu'elle souhaite voir mettre en œuvre. A voir si elle sera réalisée.

Bilan des travaux

- a) *Déjà réalisés* : Structure de jeu démontée après le passage de la commission de sécurité, changement des compteurs, installation de l'interphone, carrelage au dessus du lavabo en maternelle.
- b) *A faire* : Plafond en maternelle (un couvreur doit passer rapidement suite aux infiltrations d'eau dans l'isolation et les plaques du plafond), sol en CP/CE2 et CE1 (plancher déjà réparé auparavant), fenêtres en maternelle (infiltration d'eau, passage du vent), demande d'une structure de jeu sur la cour (Réponse de la mairie : un budget de 8000 € a été prévu pour le sol et la nouvelle structure - par contre, les travaux du sol ne pourront être faits que par météo clémente- le choix de la structure se fera avec l'équipe éducative).

Mme Dufour demande à ce qu'une commission de sécurité soit mise en place rapidement et qu'elle soit faite impérativement en sa présence . Elle demande aussi que le registre de sécurité de l'école lui soit fourni par la mairie. Elle met en avant la nécessité absolue d'être en conformité avec les règles de sécurité.

La réunion se termine à 20h30.